

# CONSULTATION

## RECHERCHE DE PRESTATAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA MARQUE NEWSPACE FACTORY

### 1. CONTEXTE GENERAL

#### 1.1. Présentation du pôle Aerospace Valley

Le pôle de compétitivité Aerospace Valley a été labellisé, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, « pôle de compétitivité mondial » avec la mission de favoriser l'innovation et de renforcer la position d'excellence des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, dans les domaines Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués. Le pôle, guidé par cette mission, a conçu une organisation centrée sur l'élaboration et le développement de projets, de recherche et structurants, associant des partenaires issus des mondes de l'Industrie, de la Formation et de la Recherche.

Le pôle Aerospace Valley intervient donc en faveur d'un groupe d'entreprises inscrites dans la même logique de développement par des mesures collectives (actions collaboratives, partage d'expérience, etc.). Plus d'information sur : [www.aerospace-valley.com](http://www.aerospace-valley.com)

#### 1.2. Présentation de l'initiative Newspace Factory

Depuis le début de l'année 2018 le pôle Aerospace Valley fédère activement, avec l'appui de la DIRECCTE et de la Région Occitanie, les acteurs impliqués dans le développement de l'infrastructure spatiale autour d'un collectif dénommé Newspace Factory. L'ambition de ce groupe est de mettre en valeur leur expérience et leur complémentarité pour d'une part conquérir le marché international, et d'autre part faire émerger de nouveaux projets spatiaux.

Sur l'aspect commercial, les actions collectives consistent à démarcher de nouveaux clients via des missions de prospection ou via une présence dans de grands salons internationaux. Les cibles sont tant les donneurs d'ordre historiques que les nouveaux entrants (ie : newspace), recherchant un écosystème en mesure de fournir des équipements fiables et à prix compétitifs.

Sur l'aspect technique, les actions menées consistent à stimuler collectivement et individuellement les membres du groupe pour faire émerger de nouvelles idées de produits, de service ou de missions. Les actions portent sur toute la chaîne, de l'analyse de marché à l'industrialisation.

Au travers de ces actions collectives, les objectifs pour chaque membre du groupe sont les suivants :

1. Développer sa visibilité individuelle,
2. Développer son accès au marché commercial international,
3. Comprendre les attentes des nouveaux entrants,
4. Adapter sa feuille de route stratégique en conséquence,
5. Développer une politique de produits et de service.

Actuellement le groupe fédère une dizaine d'acteurs, cf. [www.newspace-factory.com](http://www.newspace-factory.com)

## 2. ACTIVITE DEMANDEE

En tant que coordinateur de l'action, le pôle Aerospace Valley est responsable de la mise en place du collectif Newspace Factory. A ce titre il doit notamment assurer la visibilité et la promotion du groupe et de ses membres. C'est au travers de cet objectif qu'un prestataire expérimenté est recherché pour accompagner le pôle dans cette tâche.

Sous l'autorité du responsable de l'action Newspace Factory au pôle Aerospace Valley, le prestataire sera en charge de proposer une stratégie à court et moyen terme permettant de développer l'attractivité de la marque Newspace Factory, à l'échelle nationale et internationale. Cette stratégie devra inclure notamment les actions suivantes (liste non exhaustive) :

- Etre force de proposition sur le positionnement du groupe vis-à-vis du marché international et la déclinaison de ce choix au travers d'outils de communication, notamment des visuels, des textes et tous autres types de supports choisis,
- Assurer un conseil auprès des membres pour décliner ce positionnement vis-à-vis de leurs propres produits ou services,
- Assurer la présence du groupe et de ses membres, à un rythme régulier, dans la presse nationale et internationale, les réseaux sociaux et les conférences stratégiques.

## 3. REPONSE A LA CONSULTATION

### 3.1 Exigences Générales pour la réponse

Le prestataire démontrera qu'il dispose d'une expérience probante en matière de marketing et de développement de marque à l'échelle nationale et internationale,

Il fournira dans l'offre, les références dans le domaine concerné. Il précisera également le nom, le CV et les compétences de la personne pressentie pour être affectée sur la prestation, étant entendu que cette même et seule personne assurera la durée totale de la prestation.

Le prestataire devra prouver l'existence légale de sa société en délivrant son numéro d'inscription RCS. Il devra également prouver sa capacité financière en fournissant dans son offre les attestations de régularité fiscale et sociale ainsi que ses trois derniers bilans comptables.

### 3.2 Délais de réalisation et prix

Le début de la prestation est fixé au 1<sup>er</sup> Mai 2020 et pour une période de 11 mois.

Des frais de voyage à hauteur de 500€ pour la France, 1000€ pour l'Europe et 3000€ pour l'international peuvent être prévus en option.

### 3.3 Critères de choix

1. Expérience probante dans le développement de marque
2. Capacités professionnelles et techniques
3. Qualité de l'offre
4. Prix des prestations
5. Liste des références de moins de 5 ans

### 3.4 Remise des offres

La date limite de remise des propositions est fixée au 22/04/2020 au soir. Les réponses devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : [gariteau@aerospace-valley.com](mailto:gariteau@aerospace-valley.com)

Avant cette date, le pôle Aerospace Valley se réserve le droit d'annuler la présente consultation pour tout motif qui lui semble justifié. Aucun dommage et intérêt ne pourra alors être réclamé de la part des candidats potentiels.

Un comité de pilotage, présidé et animé par le pôle Aerospace Valley se réunira pour l'analyse des propositions afin d'arrêter le choix du prestataire.